



2017-02-17

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce **1 février 2016** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Geneviève Dallaire
Siège #2 - Pascal Lessard
Siège #3 - Jean-Marie Dionne
Siège #5 - Louison Busque
Siège #6 - François Morin

Sont absents à cette séance :

Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Guy Plante.

Mme Chantale Gareau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la session ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité de déclarer la séance ouverte.

Adoptée unanimement

2017-02-18

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 9 janvier 2017**
- 4 - VOIRIE**

- 4.1 - Rapport de l'employé de voirie
 - 4.1.1 - TECQ -- Plan d'intervention du réseau d'aqueduc
- 4.2 - Demande au ministère des transports d'une compensation pour un chemin à double vocation
- 5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
 - 6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale
- 7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
- 8 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE
 - 8.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant
- 9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 9.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
- 10 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 10.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 10.2 - Acceptation des dépenses
 - 10.3 - Approbation de la liste des comptes du mois
- 11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 12 - LÉGISLATION
 - 12.1 - Dépôt de la liste des immeubles à mettre en vente pour défaut de paiement des taxes
- 13 - SUJETS SANS RÉOLUTION
- 14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - VARIA
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et accepté à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2017-02-19

3.1 - Séance ordinaire du 9 janvier 2017

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Louison Busque, appuyé par monsieur François Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement

4 - VOIRIE

4.1 - Rapport de l'employé de voirie

2017-02-20

4.1.1 - TECQ -- Plan d'intervention du réseau d'aqueduc

2017-02-21

4.2 - Demande au ministère des transports d'une compensation pour un chemin à double vocation

Attendu que la demande d’aide supplémentaire pour l’entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

Attendu que les critères du programme d’aide supplémentaire pour l’entretien de ces chemins sont respectés ;

Attendu que le ministère des Ressources Naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de St-Philibert de Beauce, l’information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent les routes locales 1 ou 2 à compenser ;

Attendu que la présente résolution doit être accompagnée d’un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d’une nouvelle demande de compensation ;

Attendu que l’information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l’année en cours.

Nom des chemins sollicités	Longueur à compenser (km)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés/an
Route Ste-Aurélie	0.85 km	Billes, copeaux, résidus, bois finis	20 000
Rang Langevin	1.493	Billes, copeaux, résidus, bois finis	20 000

Par conséquent, sur une proposition de monsieur Louison Busque, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de St-Philibert de Beauce demande au ministère des transports une compensation pour l’entretien des chemins à double vocation ci-dessus mentionnés et ce, sur une longueur totale de 2,343 km.

Adoptée unanimement.

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale

7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

2017-02-22

7.1 - Soumission skid de dosage simple

ATTENDU QUE monsieur Pierre Dion a effectué une demande de soumission pour le remplacement du skid de dosage;

ATTENDU QUE la soumission s'élève à 2 550 \$ (taxes non incluses);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Louison Busque, appuyé par monsieur Pascal Lessard et accepté à l'unanimité d'autoriser

monsieur Pierre Dion à effectuer l'achat du skid de dosage simple et d'en effectuer l'installation.

8 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

8.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

10 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2017-02-23

10.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

Le directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Louison Busque, appuyé par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Adoptée unanimement

2017-02-24

10.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Louison Busque, appuyé par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu à l'unanimité;

•QUE les dépenses du mois de février 2017, au montant total de 68 141.81\$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

•Comptes à payer	59 191.72	\$
•Salaires nets versés	7 298.95	\$
•Remises d'employeur	1 651.14	\$
•Total	68 141.81	\$

Administration : chèque no C1700021 au C1700041
Salaires : chèque no D1700010 au D1700024

Adoptée unanimement

2017-02-25

10.3 - Approbation de la liste des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Louison Busque, appuyé par monsieur Jean-Marie Dionne et accepté à l'unanimité que les comptes soient payés.

Adoptée unanimement

11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2017-02-26

12 - LÉGISLATION

2017-02-27

12.1 - Dépôt de la liste des immeubles à mettre en vente pour défaut de paiement des taxes

ATTENDU qu'en janvier de chaque année, la secrétaire-trésorière doit préparer la liste des immeubles en défaut de paiement conformément au dernier alinéa de l'article 1022 du Code municipal.

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et accepté à l'unanimité d'autoriser la secrétaire-trésorière à envoyer à la MRC de Beauce-Sartigan pour le 28 février prochain la liste des immeubles à mettre en vente pour défaut de paiement des taxes si cela s'avérait nécessaire. Une copie de ces dossiers sera également envoyée à la commission scolaire telle que la procédure l'exige.

13 - SUJETS SANS RÉOLUTION

14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - VARIA

2017-02-28

15.1 - Adhésion à la Coopérative d'Informatique Municipale

ATTENDU QUE plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services en informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;

ATTENDU QUE la Coopérative d'Informatique Municipale (CIM) a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatiques et technologiques, des services et le support connexe ainsi que des services-conseils quant à leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Philibert a de tels besoin et désire à cette fin devenir membre de CIM, à souscrire à cette fin à vingt (20) parts du capital social de CIM, s'engager à en respecter les règlements et à souscrire au contrat à intervenir avec CIM;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur François Morin et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE la Municipalité de Saint-Philibert souscrive à vingt (20) parts du capital social de CIM pour un montant total de deux cents dollars (200 \$)

QUE La Municipalité de Saint-Philibert adhère à la CIM à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de la CIM;

QUE Chantale Gareau, directrice générale et secrétaire-trésorière, agisse à titre de représentant de la municipalité dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative.

2017- 02- 29 15.2 - Rapport final: Projet de surface multifonctionnelle phase 1

ATTENDU QUE le projet de surface multifonctionnelle phase 1 est réalisé;

ATTENDU QUE le rapport financier final est :

RAPPORT FINANCIER		
Sources de financement (préciser les différentes sources financières)	Montants prévus	Montants obtenus
Pacte rural	19 941,86 \$	19 941,86 \$
Promoteur	6 603,14 \$	6 603,14 \$
Municipalité (surplus fête champêtre)	6 000,00 \$	6 000,00 \$
Total	32 545,00 \$	32 545,00 \$
Ventilation des dépenses (préciser les différents types de dépenses)	Dépenses Prévues selon le protocole	Dépenses réelles
Drainage		8 131,12 \$
Asphaltage		11 732,35 \$
GL ÉLECTRIQUE (lumières)		1 165,67 \$
TECHNO PIEUX (escalier)		241,47 \$
fusion métal (escalier)		519,69 \$
fusion métal (escalier)		6 824,19 \$
Groupe Inter-sport (panier basket)		3 652,71 \$
Raymond Boucher et fils (pelle)		161,68 \$
heures employés		149,94 \$
frais de déplacement		15,64 \$
Excavation, drainage gravier	14 672,00 \$	
Compaction et asphaltage	17 873,00 \$	
Total	32 545,00 \$	32 594,46 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Pascal Lessard, appuyé par madame Genenviève Dallaire et accepté à l'unanimité d'approuver le rapport final du projet de surface multifonctionnelle au montant de 32 594 .46 \$.

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 50 757 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE le conseil doit attester de la véracité des frais engagées et qu'ils l'ont été sur les routes locales dont la responsabilité incombe à la Municipalité de Saint-Philibert;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu à l'unanimité,

QUE la Municipalité de Saint-Philibert atteste de la véracité des frais engagées et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales et des éléments des pont, dont la responsabilité incombe à la Municipalité à l'égard de la compensation versée de 50 757 \$ pour l'année civile 2016 pour des dépenses réelles de 41 393 \$ (les dépenses sont inférieures à la subvention vu que le contrat de déneigement de 70 000 \$ est maintenant exclus)

2017-02-31

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne , et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.50 hrs

Jean-Guy Plante, maire

Chantale Gareau, dir. gén. & sec. trés.

Je, Jean-Guy Plante, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.